Nations Unies E/C.2/2020/2/Add.1

Conseil économique et social

Distr. générale
25 juin 2019

Original : français

Comité chargé des organisations non gouvernementales
Session ordinaire de 2020
20-29 janvier et 7 février 2020

Rapports quadriennaux pour la période 2015-2018 présentés par l'intermédiaire du Secrétaire général, en application de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social, par les organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil*

Note du Secrétaire général

Additif

Table des matières

1. Association nationale de coopération pour le développement du Cameroun (ANACODECAM) . . . 3
2. Association pour le développement économique, social, environnemental du nord . . . 4
3. Association pour les Victimes Du Monde . . . 6
4. Aube Nouvelle pour la Femme et le Développement . . . 7
5. Centre d'accompagnement des autochtones pygmées et minoritaires vulnérables . . . 9
6. Centre d'accueil et de volontariat pour orphelins, abandonnés et handicapés du Cameroun (CAVOAH-CAM) . . . 10
7. Centre d'Encadrement et Développement des Anciens Combattants . . . 12
8. Centre de vulgarisation de l'outil informatique (C.V.O.I) . . . 13
9. Centre Européen de Recherche et de Prospective Politique – CEREPPOL . . . 15
10. Centre international de droit comparé de l'environnement . . . 16
11. Chant du Guépard dans le Désert . . . 18

* Les rapports présentés par les organisations non gouvernementales ne sont pas revus par les services d'édition.

19-15555 (F) 041019 071019

Merci de recycler

12. Comité Français pour l'Afrique du Sud. 20
13. Commission africaine des promoteurs de la santé et des droits de l'homme 21
14. Conseil de jeunesse pluriculturelle (COJEP) 22
15. Coordination Immigrés du Sud du Monde/C.I.S.M.-Vénétie. 24

1. Association nationale de coopération pour le développement du Cameroun (ANACODECAM)

Statut consultatif spécial : 2015

Introduction

L'Association nationale de coopération pour le développement du Cameroun a été créée en 2007 et a pour siège Garoua. L'association comprend 30 membres actifs et couvre en premier temps la région du Nord.

Objectifs

L'Association a comme objectif de promouvoir le bien-être des Camerounais, ainsi que d'un partenariat nord-sud, et ce, à travers : la lutte contre la sous-scolarisation ; les grandes endémies ; la sauvegarde et la protection de la nature ; la promotion de l'élevage et l'agriculture bio ; l'accès à l'eau potable ; et l'accès aux outils d'information et de communication.

Changements à signaler

Pas de changement à signaler.

Contribution à des activités des Nations Unies

- L'association participe à la journée mondiale de lutte contre le VIH-SIDA chaque année par la sensibilisation dans les écoles, lycées et collège.
- Les dons dans le cadre de la lutte contre la faim aux réfugiés centrafricains au nord et à l'est du pays.
- Notre association travaille avec l'Association pour les droits du peuple tamoul concernant le génocide au Sri Lanka.
- Notre association travaille avec l'association ADALA UK dans le cadre du conflit de longue date au Sahara occidental qui se poursuit sans résolution totale.
- Lutte contre la pauvreté à travers la création des greniers stockage de produits alimentaires en période de sécheresse.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

Pour ce qui concerne notre participation aux conférences des Nations Unies, nous n'avons pas encore pris part à une conférence, faute des moyens limités compte tenu des projets à réaliser. Toutefois, nous n'excluons pas toute subvention pour une éventuelle prise en charge au moins pour une conférence. Nous notons le manque de représentant qui est en train d'être résolu avec la décision du comité directeur au cours des années à venir.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et le Haut-commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) nous invitent régulièrement à prendre part à leurs activités relatives à la protection des enfants, ainsi que de la prise en charge des réfugiés dans la région du nord, les réfugiés centrafricains à Touboro dans le nord, les déplacés internes suite à l'insécurité dans les régions du sud et nord-ouest du Cameroun, sans oublier le cas des enfants et réfugiés à l'extrême-nord pour ce qui concerne les exactions de la Secte Boko Haram.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement/des objectifs de développement durable

Quant aux initiatives de notre Association en ce qui concerne l'atteinte des objectifs du Millénaire pour le développement, nous avons entrepris le reboisement, la promotion de la plantation des arbres fruitiers, la mise sur pied des clubs des amis de la nature dans six établissements d'enseignement primaire, la sensibilisation des populations dans 15 chefferies traditionnelles dans le département du Faro, la promotion de l'état civil à travers la délivrance des actes de naissance, la sensibilisation à la scolarisation et plus particulièrement la scolarisation des filles socialement vulnérables comme les Mbororos, l'accès à l'eau potable, la sensibilisation contre le VIH, la vaccination contre la polio et la lutte contre le choléra.

2. Association pour le développement économique, social, environnemental du nord

Statut consultatif spécial : 2003

Introduction

L'Association pour le développement économique social environnemental du Nord (ADESEN) a pour but de :

- Lutter contre la désertification pour un environnement sain ;
- D'encadrer les enfants de la rue pour l'initiation à divers métiers capables de les intégrer dans la communauté ;
- Réaliser des programmes et projets porteurs d'une évolution économique et sociale positive et viable.

Objectifs

Afin d'atteindre ces buts, l'ADESEN poursuit multiples objectifs parmi lesquels :

- Lutter contre la pauvreté surtout en milieu féminin ;
- Préserver l'environnement et gérer les ressources naturelles ;
- Mener des actions de plaidoyer au niveau des autorités locales et gouvernementales pour la poursuite de politiques favorables aux droits économiques et sociaux des populations.

Changements à signaler

L'ADESEN est membre du réseau international Social Watch et du réseau de la société civile Migration et Développement (MADE).

Contribution à des activités des Nations Unies

- L'ADESEN, en tant que membre du réseau de la société civile Migration et Développement (MADE), a pris part au Forum Global sur la migration et le développement, du 12 au 14 octobre 2015, à Istanbul, Turquie.
- Chaque année l'ADESEN célèbre certaines journées mondiales et décennies des Nations Unies en organisant des séminaires, des conférences, des plaidoyers et autres manifestations :

- Le 8 mars : La Journée internationale des femmes est une occasion de mener des actions autour de l'objectif de développement durable 5 « Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles » ;
- Le 22 mars : La Journée mondiale de l'Eau est une opportunité pour l'ADESEN d'entreprendre des actions et projets autour de l'objectif de développement durable 6 « Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable » et de la décennie internationale d'action « L'eau et le développement durable » (2018-2028) ;
- 22 avril : La Journée internationale de la terre nourricière, qui touche l'objectif de développement durable 15 : « Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité » ;
- 5 juin : La Journée mondiale de l'Environnement ;
- 17 juin : La Journée mondiale de lutte contre la désertification et la sècheresse en menant des actions de reboisement ;
- 17 octobre : La Journée internationale pour l'élimination de pauvreté qui touche l'objectif de développement durable 1 « Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde » et dans le cadre de la deuxième Décennie des Nations Unies pour l'éradication de la pauvreté (2008-2017) ;
- 25 novembre : Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes qui touche l'objectif 3 des objectifs du Millénaire pour le développement et l'après-2015.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

L'ADESEN a participé à la 61e session de la Commission de la condition de la femme, du 13 au 24 mars 2017, aux Nations Unies à New York.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

L'ADESEN a un statut consultatif au niveau de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la Désertification (UNCCD) et a un programme relatif à la désertification dans le cadre de Décennie sur les déserts et la lutte contre la désertification (2010-2020).

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement/des objectifs de développement durable

L'ADESEN a mis sur pied des Comités des gestions des ressources naturelles et de l'Environnement (CGRNE) en milieu urbain et rural pour réaliser l'objectif du Millénaire pour le développement (OMD) 7 « Préserver l'Environnement ». L'ADESEN a créé également des Groupements de promotion féminine afin de promouvoir les activités des femmes génératrices de revenus. Ce projet entre dans le cadre de l'OMD 1 « Éliminer l'extrême pauvreté et la faim » et l'objectif de développement durable (ODD) 1 « Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde » du programme de développement durable à l'horizon 2030 (Programme 2030).

3. Association pour les Victimes Du Monde

Statut consultatif spécial : 2015

Introduction

L'association pour les victimes du monde (AVM) est une organisation non gouvernementale à but non lucratif opérant dans la protection, la sauvegarde et la promotion des droits de l'homme et des libertés. Elle est basée dans la ville de Yaoundé au Cameroun en Afrique centrale.

Objectifs

Elle a pour objectif de lutter contre les inégalités sociales, l'exploitation des enfants, la marginalisation des femmes et les abus en vue de promouvoir le respect des Droits de l'Homme et ses Libertés. Sa finalité est de garantir une cohésion socioéconomique et humanitaire en accord avec les politiques prônées par l'ONU. Un accent est également mis sur l'identification, l'aide aux victimes et dans la mesure du maximum possible, à leur créer des activités génératrices de revenus notamment pour les couches défavorisées.

Changements à signaler

Pas de changement à signaler.

Contribution à des activités des Nations Unies

Nous avons effectué une remontée de dénonciation et d'analyse des situations de violation des droits de l'homme et contribué à relayer des informations de sensibilisation à l'endroit des victimes locales. Le travail se poursuit d'ailleurs avec le renforcement des comités d'enquête de terrain et de recrutement d'observateurs de l'organisation.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

L'organisation a mandaté un de ses auditeurs pour participer à plusieurs sessions du Conseil des droits de l'homme durant la période du rapport quadriennal (2016-2017-2018). Ceci a permis à l'organisation d'intégré les échanges. Ce fut également une occasion d'attirer l'attention sur certains points saillants relative aux problématiques locales en matière de droits de l'homme et libertés.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

Aucune information fournie.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement/des objectifs de développement durable

- Plusieurs campagnes de sensibilisation ont été conduites par l'organisation au cours des quatre dernières années dans l'optique de synchroniser les actions de l'organisation avec les problématiques mondiales de façon à mieux exporter les besoins de l'environnement cadrant avec les réalités vécues.
- Suite à la participation aux conférences, l'enjeu de l'organisation s'est révélé être la formation, d'où la mise en place d'un programme à moyen terme à cet effet. Après plusieurs actions de sensibilisation et d'encadrement des populations ciblées par les objectifs de l'organisation, il a fallu à tout prix développer un réseau de partenaires capables d'accompagner l'organisation efficacement dans sa vision et surtout manifester l'engagement d'œuvrer

davantage pour les droits de l'homme et libertés, ceci avec plus d'investissement en actions concrètes mesurables, qualitativement ainsi que quantitativement.

4. Aube Nouvelle pour la Femme et le Développement

Statut consultatif spécial : 2011

Introduction

Aube Nouvelle pour la Femme et le Développement (ANFD) est une association non gouvernementale est sans but lucratif œuvrant en République démocratique du Congo. L'Aube Nouvelle pour la Femme et le Développement (ANFD), créée en 1997 est reconnue sous statut juridique d'une association sans but lucratif dont l'objet social repose sur la promotion et la défense des droits de la personne humaine et protection de l'environnement durable. L'organisation a comme mission de contribuer à la promotion et à la défense des droits des femmes, aux luttes contre toutes formes de discriminations et violation des droits pour un progrès social, à la démocratie et à la protection et utilisation rationnelle des ressources naturelles. Son siège social est situé dans la cité d'Uvira, en territoire d'Uvira, dans la province du Sud-Kivu en République démocratique du Congo. Son champ d'action est celui des territoires d'Uvira et Fizi.

Objectifs

Le but de l'organisation et de contribuer à la promotion des droits de l'homme et la protection de l'environnement. Les objectifs de l'organisation sont les suivants :

- Renforcer les femmes et la jeunesse à travers les activités socio-économiques ;
- Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ;
- Éliminer l'extrême pauvreté et la faim ;
- Défense des droits de la femme en particulier, et des humains en général ;
- Assurer la protection de l'environnement ;
- Assurer l'implication des femmes au processus de prise de décisions ;
- Lutter contre la marginalisation des femmes et combattre l'ignorance en les rendant capables de revendiquer leurs droits par la formation, les journées de réflexion et les échanges ;
- Accroitre le pouvoir économique des femmes par des appuis génératrices.

Changements à signaler

Pas de changement à signaler.

Contribution à des activités des Nations Unies

- Appel de documents de recherche ONU sur l'économie des systèmes de protection sociale dont les objectifs sont de contribuer aux efforts visant à lutter contre la pauvreté.
- L'organisation a contribué à des discussions interactives avec : la Rapporteuse spéciale sur les droits des peuples autochtones le Représentant spécial pour le sort des enfants en temps de conflit armé, ainsi qu'avec les titulaires de mandat pour la situation des droits de l'homme en République démocratique du Congo.

- L'organisation a mis en place un projet d'éducation et de sensibilisation à la protection et à la gestion des ressources naturelles et conduites des pépinières. Résultats : Amélioration de la motivation et des capacités techniques de la population locale à gérer rationnellement des ressources naturelles et à diversifier le couvert végétal.
- Mis en place d'un cadre de concertation régionale et nationale avec les organisations de la société civile, afin de renforcer les moyens de mise en œuvre et revitaliser le partenariat mondial pour le développement durable.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

L'organisation reçoit régulièrement des invitations de l'ONU. Malheureusement, les possibilités et ressources financières de notre organisation étant très limitées, notre organisation ne peut pas couvrir les dépenses exigées (accommodation, visa, transport).

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

L'organisation a répondu aux appels d'exposés oraux et communications écrites sur le travail de l'ECOSOC.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement/des objectifs de développement durable

À travers :

- La lutte contre la pauvreté (Objectif du Millénaire pour le développement 1) ;
- Implication de la femme dans les actions de l'autopromotion, les formations et informations sur les activités génératrices de revenus ;
- Protection de l'environnement (Objectif du Millénaire pour le développement 7) : formation et sensibilisation des jeunes à prendre des mesures urgentes pour lutter contre le problème lié au changement climatique et ses impacts ;
- Promouvoir l'égalité de genre (Objectif du Millénaire pour le développement 3) : l'organisation a mené un plaidoyer en faveur des jeunes filles handicapées pour permettre leur insertion sociale et une éducation de qualité, inclusive et équitable, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie pour tous, afin de lutter contre les inégalités sociales.

Dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (Programme 2030) nous avons apporté de changement important dans notre région. Nous pouvons citer les projets tels que le :

- Projet d'éducation à la Paix ;
- Sensibilisation sur le VIH/SIDA et les IST ;
- Éducation à l'environnement ;
- Création du Centre d'encadrement des enfants indigènes en situation difficile ;
- Protection de l'enfant ;
- Programme spécial d'aide aux populations victimes des conflits (guerres) en territoires de Fizi et Uvira (République démocratique du Congo).

5. Centre d'accompagnement des autochtones pygmées et minoritaires vulnérables

Statut consultatif spécial : 2003

Introduction

Le Centre d'accompagnement des autochtones pygmées et minoritaires vulnérables est une association autochtone sans but lucratif des droits Congolais qui défend et promeut les droits sociaux culturels et économiques des peuples autochtones de la région du bassin du Congo, en Afrique Centrale.

Objectifs

L'organisation contribue à l'intégration du peuple autochtone pygmée dans la société moderne tout en préservant leur identité culturelle.

L'organisation y parvient à travers les activités d'assistance humanitaire aux autochtones pygmées dans certains sites à troubles sécuritaires ; activités de développement durable pour la réduction de pauvreté chez les autochtones pygmées ; activités de défense et protection des droits des autochtones pygmées, et activités de communication sur les droits et les devoirs à travers les outils d'information.

L'organisation intervient sur le terrain au niveau national à travers les comités locaux appelés Centre d'Accompagnement relais et au niveau régional en synergie à travers ses points focaux constitués par des organisations de la société civile, partenaires dans d'autres pays du bassin du Congo.

Changements à signaler

Pas de changement à signaler.

Contribution à des activités des Nations Unies

- Un projet de vulgarisation communautaire de l'article 19, 32 et 26 de la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones a été réalisé par l'organisation à travers le bulletin d'information numéro 16, 17 et 18 « Le forestier » et les affiches murales de vulgarisation y afférentes parues dans la langue swahilie et française pour les années 2016, 2017 et 2018 sous divers titres.
- L'organisation a réalisé un dépôt d'une lettre en juillet 2018, demandant au secrétariat du mécanisme d'experts sur les droits des peuples autochtones, de faire une visite pays en République Démocratique du Congo. Cette lettre avait comme objectif d'attirer leur attention sur une situation préoccupante en République démocratique du Congo : la violation persistante et permanente des droits des Batwa autochtones, expulsés de leurs terres ancestrales et vivant présentement dans l'hiterland du parc national de Kahuzi Biega.
- L'organisation a publié une note de plaidoyer en août 2018 et une vulgarisation au niveau local et national.
- L'organisation a sensibilisé les autorités au niveau national et local, entre autres sur les conventions internationales signées en lien avec la biodiversité en conformité avec les lois nationales.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

- L'organisation a participé à la 14e session de l'instance permanente sur les questions autochtones à New York, du 20 avril au 1er mai 2015. Nature de la participation : présentation orale et écrite.
- Un représentant de l'organisation a participé à la 21e session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, du 30 novembre 2015 au 11 décembre 2015 à Paris, France.
- L'organisation a fait un dépôt d'une lettre aux États partis durant la 42e session du Comité du patrimoine mondial de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) en juin 2018, afin de transmettre de l'information sur les graves préoccupations quant à l'état des droits de l'homme des riverains autochtones Batwa du parc National Kahuzi-Biega, à l'est de la République Démocratique du Congo.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

Les comités locaux des villages autochtones Batwa de l'organisation participent depuis 2018 aux rencontres avec le bureau de la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo pour la résolution pacifique de conflit qui existe entre les peuples autochtones Batwa expulsés et les gestionnaires du Parc national de Kahuzi Biega, à l'est de la République Démocratique du Congo.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement/des objectifs de développement durable

- L'organisation a distribué, entre 2016 et 2018, à 3 600 ménages d'autochtones pygmées de l'est de la République Démocratique du Congo : 18 600 kilogrammes de semences de haricot, 24 400 kilogrammes de semences de paddy et 21 660 kilogrammes de semences de maïs.
- L'organisation a accompagné 630 ménages autochtones Batwa de l'est de la République Démocratique du Congo de 2017 à 2018 dans l'obtention des titres de concession forestière des communautés locales afin de sécuriser d'une manière administrative 1 460 hectares de forêts de communautés locales auprès des autorités de la République Démocratique du Congo.
- Depuis 2016, l'organisation a accompagné 823 ménages autochtones Batwa à l'élevage de poisson-tilapia par l'aménagement de 53 étangs de dérivation à Mwenga et Bunyakiri (est de la République Démocratique du Congo).
- Depuis 2016, l'organisation est dans la campagne de sensibilisation auprès des autochtones pygmées de l'est de la République Démocratique du Congo sur le processus de la réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts en collaboration avec le Ministère de l'Environnement de la République Démocratique du Congo.

6. Centre d'accueil et de volontariat pour orphelins, abandonnés et handicapés du Cameroun (CAVOAH-CAM

Statut consultatif spécial : 2011

Introduction

Le Centre d'Accueil et de Volontariat pour Orphelins, Abandonnés et Handicapés du Cameroun (CAVOAH-CAM) est une institution non gouvernementale d'accueil et d'encadrement de la petite enfance orpheline en situation difficile et de

la jeune fille mère abusée. Compte tenu de son nouveau statut d'ONG internationale, son champ d'action s'est élargi.

Objectifs

Le CAVOAH-CAM œuvre essentiellement pour :

- La recherche du renforcement des liens familiaux et l'implication de la communauté à travers les programmes d'assistance.
- La prise en charge totale de l'orphelin et de l'enfant abandonné ainsi que de celui de la jeune fille abusée et abandonnée à elle-même.
- Le retour des enfants dont les familles ont été retrouvées.
- Le soutien et l'intégration sociale des personnes victimes d'un handicap afin d'améliorer leur condition de vie.
- La protection et la promotion des droits de l'enfant contre les abus sexuels et le travail des enfants.
- La lutte contre le trafic des enfants.
- Le suivi des soins médicaux appropriés.
- L'éducation, la scolarisation et la formation dans les métiers du secteur informel afin de leur faciliter la création de leurs propres affaires.
- La promotion de toutes les actions visant le développement humain (communication, étude et réalisation des projets) dans l'appui aux efforts des pouvoirs publics en matière d'assistance aux laissés-pour-compte.
- L'ouverture de l'ONG à la coopération internationale avec les organisations poursuivant les mêmes objectifs.

Changements à signaler

Pas de changement à signaler.

Contribution à des activités des Nations Unies

Depuis 2011, après l'obtention du statut consultatif spécial, le président de l'organisation a fait l'objet d'un procès arbitraire qui lui a valu une détention de trois ans par la justice camerounaise, chose qui a considérablement entravé la merveilleuse marche en avant de CAVOAH-CAM.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

Aucune information fournie.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

Aucune information fournie.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement/des objectifs de développement durable

Aucune information fournie.

7. Centre d'Encadrement et Développement des Anciens Combattants

Statut consultatif spécial : 2015

Introduction

Le Centre d'Encadrement et de Développement des Anciens Combattants « CEDAC » est une organisation apolitique et non confessionnelle et sans but lucratif fondée en 2005 à Bujumbura en République du Burundi et agréée par l'État Burundais par ordonnance ministérielle nº 530/1552 du 4 novembre 2005. L'association intervient dans l'encadrement et le développement des anciens combattants et des victimes du conflit en vue de défendre leurs droits et d'assurer la promotion de leurs membres par la création des groupements associatifs des victimes de la guerre à travers tout le pays.

Objectifs

Les objectifs de l'organisation visent :

- À reconstruire un monde sécuritaire sans armes ;
- L'amélioration des conditions de vie de la population en général et des anciens combattants en particulier ;
- La promotion de la femme ex-combattante et de la jeunesse victime de la guerre ; et
- Prévention de la violation des droits de l'homme, la paix et la sécurité humaine pour un développement durable.

Changements à signaler

Pas de changement à signaler.

Contribution à des activités des Nations Unies

Notre organisation a participé à différentes activités de l'ONU à Genève et à New York :

- Organisation à Genève d'événements parallèles en marge des conférences organisées par le Conseil des droits de l'homme.
- Présentation du CEDAC, au nom des organisations de la société civile activent dans la lutte contre les armes légères, de la contribution des organisations dans la mise en œuvre du Traité sur le commerce des armes, en marge de la conférence des États – parties au Traité sur le commerce des armes à Tokyo en 2018.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

- Février 2015 : Forum de la jeunesse à New York, États-Unis.
- Février 2015 : Première réunion des États partis au Traité sur le commerce des armes, Trinidad et Tobago.
- Juillet 2015 : Réunion des États partis au Traité sur le commerce des armes à Genève.
- Mars 2016 : Réunion extraordinaire des États partis au Traité sur le commerce des armes, à Genève.

- Juillet 2017 : Troisième Conférence des États partis au Traité sur le commerce des armes, Genève.
- Août 2018 : Quatrième Conférence des États partis au Traité sur le commerce des armes, Tokyo.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

CEDAC a collaboré avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) sur deux projets visant le renforcement de la résilience aux jeunes affectés par les conflits au Burundi en partenariat avec World Vision International durant les années 2017 et 2018.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement/des objectifs de développement durable

Dans le cadre de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, CEDAC a réalisé les activités suivantes :

- Renforcement des capacités des femmes dans le développement de l'apiculture.
- Construction d'un centre d'enseignement des métiers avec la promotion de la céramique pour les désœuvrés.
- Création des travaux à haute intensité de main d'œuvres et promotion d'activités génératrices de revenus pour 2980 jeunes dans cinq provinces du Burundi durant les années 2015 et 2016.

8. Centre de vulgarisation de l'outil informatique (C.V.O. I)

Statut consultatif spécial : 2015

Introduction

Notre organisation non gouvernementale, le Centre de vulgarisation de l'outil informatique (C.V.O.I), a été fondée en février 2013 dans la ville de Kinshasa en République Démocratique du Congo, un pays scandaleusement riche en minéraux, eaux, énergie, gaz, terre aride et d'autre bénédiction divine, mais avec une population qui malheureusement a un niveau de vie critique.

Objectifs

Le C.V.O.I a pour but principal le développement total du pays par l'amélioration des conditions de vie sanitaire de l'homme. Elle devra ainsi :

- Établir et maintenir un cadre permanent de concertation de ses membres en matière de développement des vies sanitaire de la population ;
- Jouer un rôle consultatif en matière de la santé ;
- Prise en charge à domicile des enfants malades qui n'ont pas la possibilité d'aller à l'hôpital ;
- Préservation de la maladie : suivit de la vaccination de l'enfant avant son anniversaire ;
- Mobilisation de la population contre les maladies ;
- Promotion et développement de la croissance de la population rurale et les périphéries ;

- Assurer l'assainissement des milieux en cas des maladies contagieuses, calamités naturelles et autres circonstances ;
- Recherche des soins et observation au sein de la population ;
- Élaborer des projets communautaires pour lutter contre la maladie, la pauvreté, la famine, la misère, le chômage ;
- Promouvoir la réinsertion des jeunes filles mères par la scolarité et l'encadrement socioprofessionnel ;
- Établir des cadres de concertation de ses membres en matière de la santé.

Notre rayon d'action dans sa phase initiale tend ses activités sur toute l'étendue de la ville de Kinshasa. Elle pourra les étendre sur toute l'étendue du pays selon les nécessités et les moyens mis à la disposition de l'ONG.

Changements à signaler

Pas de changement à signaler.

Contribution à des activités des Nations Unies

- Nous avons été des Observateurs pendant les élections couplées organisées en République démocratique du Congo en décembre 2018 (présidentiel, national et provincial) pour le compte de la communauté internationale.
- Nous avons donné notre point de vue à travers de nombreuses émissions à caractère éducatif, social et touchant le développement.
- Sur le plan de la santé, nous avons travaillé avec la Fondation Mutumbo et la Fondation Starkey des États-Unis pour les distributions de prothèse à l'hôpital Biamba Marie Mutombo de Masina.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

Nous avons régulièrement participé dans notre pays (République Démocratique du Congo) aux ateliers, conférences et autres activités organisées par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires EN (OCHA), l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF). En ce qui concerne les réunions organisées à l'étranger tel que New York, Genève et Vienne, notre organisation n'a pas pu y participer dû au traitement de visa dans nos ambassades.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

Aucune information fournie.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement/des objectifs de développement durable

- Nous avons divulgué, informé et formé nos membres afin qu'ils connaissent les enjeux majeurs entourant les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).
- Les activités de l'organisation incluent : la formation des jeunes ; la création des ateliers de couture pour les filles mères et les analphabètes ; la création de laboratoires informatiques pour les jeunes de la ville de Kinshasa et en particulier dans la commune de Masina l'une de commune populaire de la ville province de Kinshasa où se trouve notre siège social ; et les remises de don aux écoles primaires et aux familles diminuent. Nous comptons dans l'avenir faire

plus avec l'aide de nos partenaires, les services rendus, l'autofinancement ainsi qu'avec l'aide de l'ONU afin de nous permettre d'atteindre les OMD.

9. Centre Européen de Recherche et de Prospective Politique – CEREPPOL

Statut consultatif spécial : 2015

Introduction

Le Centre Européen de Recherches et de Prospective Politique (CEREPPOL) a connu une évolution notable au cours des cinq dernières années. L'ONG est implantée dans quatre pays principaux : France, Suisse (siège de représentation), Belgique (siège de représentation), Inde du sud (siège de représentation). Grâce à cette nouvelle infrastructure et à ce maillage régional, l'ONG œuvre pour la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) 4, 5, 8, 10, 11, 12 et 17, et des programmes spécifiques d'accompagnement des initiatives locales.

Objectifs

Nous veillons à la réalisation des objectifs suivants :

- Participer à l'ensemble des activités du Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC), et promouvoir des actions qui relèvent du champ de compétences partagé avec l'ONU, notamment les ODD 5, 8, 10, 11, 16 et 17 ;
- Apporter une aide aux décisions des institutions gouvernementales internationales ;
- Piloter des études et des analyses prospectives indépendantes en conformité avec les actions-cadres ci-devant définies ;
- Conduire des actions d'influence, d'intervention appropriée pour réaliser le programme de développement durable à l'horizon 2030.

Changements à signaler

L'Assemblée générale du CEREPPOL a demandé une mise en conformité des statuts avec les ODD. En 2017, l'organisation a voté en faveur d'un changement de nom de Centre Européen de Recherche et de Prospective Politique – CEREPPOL à Inter-Agency Network for Education on SDGS (Agence Interinstitutionnelle pour l'éducation aux ODD) avec comme acronyme « INEING the Agency ».

Contribution à des activités des Nations Unies

- L'organisation a développé le projet « Valorise c'ki reste », en partenariat avec le Comité économique et social européen en avril 2018 ;
- Promotion annuelle du « surcyclage » utile durant le Symposium annuel de l'innovation ;
- Le CEREPPOL a soutenu le projet « Une école de la 1re chance » dans le Tamil Nadu (Madurai) avec des financements privés qui vise l'éducation des enfants abandonnés à la démocratie ;
- L'ONG a ouvert un programme international de renforcement des capacités, et accueille des jeunes volontaires tout au long de l'année pour diffuser de bonnes pratiques et créer des communautés de pratique.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

Liste non exhaustive des réunions :

- Réunion régionale Habitat III Europe « Habitat européen », 15-16 avril 2016 – Prague ; participation en tant que partie prenante et contribution aux tables rondes ; soumission d'une déclaration officielle à la Déclaration de Prague, ONU – Bureau du Haut-commissaire aux droits de l'homme des Nations unies (BHCDH) – soumission d'avis consultatifs écrits ;
- Consultations sur le « Plan de gestion 2018-2021 » du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH), Office des Nations Unies, Genève, le 21 avril 2017 ;
- Participation à la 78e session du Comité du logement et de l'aménagement du territoire de la Commission économique des Nations unies pour l'Europe (CEE-ONU) à Genève, du 8 au 10 novembre 2017 : plaidoyer/lobbying ;
- Le CEREPPOL a organisé un événement parallèle lors de la neuvième session du Forum urbain mondial (WUF 9), à Kuala Lumpur, du 7 au 13 février 2018 sur le thème de l'égalité d'accès à un logement durable ;
- CEE-ONU : Forum régional sur le développement durable dans la région CEE – Tables rondes sur l'ODD 11 : Promouvoir les villes et les collectivités durables, le 1er et 2 mars 2018 ; centre international de conférences Genève (CICG), Suisse – Partie prenante, interventions aux tables rondes, déclaration officielle ;
- Participation à la 79e session du Comité du logement et de l'aménagement du territoire de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE-ONU) : plaidoyer, opinion déposée et participation aux tables rondes.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

- Préparation annuelle de journées commémoratives : Journée internationale des Femmes (7 mars) et « Journée orange » journée de sensibilisation (24-25 novembre) et organisation événementielle en France, Belgique et Inde.

  L'ONG a signé un accord de partenariat avec l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR), pour favoriser l'apprentissage des jeunes dans le programme « Service civique » en 2018.
- Création d'un pôle d'excellence urbaine, en partenariat avec CEE-ONU et le Comité ECOSOC européen pour l'innovation urbaine, à Valence (France).
- Publication d'un magazine semestriel qui mise sur la diffusion des ODD (France) « Toperspectives ».

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement/des objectifs de développement durable

Aucune information fournie.

10. Centre international de droit comparé de l'environnement

Statut consultatif spécial : 2015

Introduction

Le Centre International de Droit Comparé de l'Environnement est une ONG scientifique internationale regroupant des associations et des experts en droit de

l'environnement à l'échelle mondiale. En 2017, l'organisation a acquis le statut d'observateur auprès de l'Assemblée des Nations unies pour l'Environnement et ses organes subsidiaires et en 2018, l'organisation a acquis le statut consultatif auprès de La Francophonie.

Objectifs

L'objet est principalement axé sur la réalisation de recherche et d'étude en droit comparé et international de l'environnement et sa promotion. L'organisation assure une veille juridique constante, organise également des rencontres, des colloques et des séminaires scientifiques à dimension nationale et internationale et regroupe les associations spécialisées dans le droit de l'environnement pour faciliter les échanges d'information et harmoniser les règles de droit en vue d'une meilleure protection de l'environnement.

Changements à signaler

L'organisation a connu une extension géographique suite à la désignation de 63 points focaux nationaux issus de 63 différents pays et à l'adhésion de plusieurs membres issus de divers pays.

Contribution à des activités des Nations Unies

L'organisation a mené des études dont les résultats ont permis d'identifier certaines lacunes du droit international de l'environnement. Elle a ainsi milité, par l'envoi de communications et la lecture de déclarations lors de réunions des Nations Unies, pour divers textes :

- L'adoption du principe de non-régression en matière d'environnement ;
- L'adoption d'indicateurs juridiques pour le droit de l'environnement ;
- L'adoption d'une Convention sur les déplacés environnementaux ;
- L'adoption d'un 3e pacte sur les droits de l'homme à l'environnement.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

- En 2015, 20 experts de l'organisation ont participé à 21e Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique (COP 21) qui s'est tenue du 30 novembre au 12 décembre à Paris, en France. Quatre événements parallèles ont été organisés sur les thèmes des droits des générations futures, de la biodiversité et des migrations environnementales.
- Du 7 au 18 novembre 2016, à Marrakech au Maroc : 33 experts de l'organisation ont participé à la 22e Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique (COP 22). Six événements parallèles ont été organisés sur les thèmes de déplacés environnementaux, de droits de l'homme à l'environnement, de gouvernance environnementale et de justice climatique.
- Du 6 au 17 novembre 2017, à Bonn en Allemagne : Dix experts de l'organisation participent à la 23e Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique (COP 23). Trois événements parallèles ont été organisés sur les thèmes de la gouvernance climatique, l'accord de Paris et l'économie verte.
- Du 4 au 6 décembre 2018 à Nairobi au Kenya : Quatre experts de l'organisation participent à la troisième Assemblée des Nations Unies pour l'environnement et l'ensemble des événements associés qui ont eu lieu au siège de l'ONU

Environnement. Un événement parallèle a été organisé à la faculté de droit de l'Université de Nairobi en vue de sensibiliser le public sur les enjeux de cette troisième Assemblée.

- Du 9 au 18 juillet 2018 à New York aux États-Unis : L'organisation a participé au Forum politique de haut niveau pour le développement durable. Des communications ont été adressées en coordination avec le grand groupe des ONG.
- Du 5 au 7 septembre 2018, à New York aux États-Unis : Participation de l'organisation à la session d'organisation du groupe de travail spécial à composition non limitée dans le cadre de la Résolution 72/277 intitulée « Vers un pacte mondial pour l'environnement ».
- Du 12 au 14 septembre 2018 à Genève en Suisse : L'organisation participe à la première réunion mondiale pour Montevideo IV par l'envoi de communications et la lecture de déclarations lors de la réunion sur la nécessité d'adopter des indicateurs juridiques du droit de l'environnement.
- Du 3 au 14 décembre 2018, Katowice en Pologne : dix experts de l'organisation participent à la 24e Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique (COP 24). Deux événements parallèles ont été organisés sur divers sujets relatifs aux changements climatiques.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

Un projet en partenariat avec l'ONU Environnement visant à mettre en place et promouvoir des indicateurs juridiques pour apprécier l'effectivité du droit de l'environnement. Ceci a conduit à l'organisation d'un symposium du 5 au 9 février 2018 à Yaoundé (Cameroun) sur l'effectivité du droit de l'environnement en Afrique francophone et la publication d'un ouvrage sur la question.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement/des objectifs de développement durable

L'organisation a initié en 2015 un projet intitulé « Les jeunes et le climat : Pacte des jeunes pour le climat ». Ce projet visait à mettre en œuvre dans le cadre du système scolaire une participation citoyenne des jeunes à la 21e session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique (COP 21) qui a eu lieu en France. Après la COP21, l'organisation a continué d'appuyer ce projet qui tient compte à la fois de la production et la circulation de discours sur le changement climatique au sein des établissements scolaires.

11. Chant du Guépard dans le Désert

Statut consultatif spécial : 2015

Introduction

L'Institut Chant du Guépard dans le désert est une organisation non gouvernementale basée en Iran (République islamique d') qui développe ses activités depuis 2010. Depuis que l'institut a obtenu son statut consultatif en 2015, l'Institut a mené des actions afin d'éduquer et de sensibiliser le public sur les questions liées à la biodiversité, au développement durable et au changement climatique.

Objectifs

L'Institut contribue à l'évaluation, à la valorisation et à la diffusion des connaissances concernant les valeurs de la biodiversité et de l'environnement. L'institut se concentre également sur l'éducation, la formation et la sensibilisation du public dans le but de :

- Contribuer à la lutte contre le changement climatique, à la désertification et à l'atténuation des effets de la sécheresse en Iran (République islamique d') ;
- Soutenir, plus précisément, les projets de conservation des espèces animales et végétales en voie d'extinction en Iran (République islamique d') ;
- Protéger autant que possible les droits de l'homme liés à la dégradation de l'environnement dans les conflits armés.

Changements à signaler

Pas de changement à signaler.

Contribution à des activités des Nations Unies

- Pour soutenir le plan de développement de l'ECOSOC et naturellement de celui des Nations Unies durant les quatre dernières années, l'institut s'est concentré sur les sujets tels que le « Droits de l'Homme et Environnement », « Impacts des conflits armés sur l'Environnement de la Terre », « Changements climatiques et violations des droits de l'Homme » et « Pénurie d'eau et Insécurité alimentaire aggravées par les conflits armés ».

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

- Durant les quatre dernières années, l'Institut Chant du Guépard dans le Désert a participé aux cinq sessions du Conseil des Droits de l'Homme, afin de présenter des exposés écrits et des communiqués oraux dans le contexte des sujets mentionné dans « Contribution à des activités des Nations Unies » :
  - Deux communiqués oraux et un exposé écrit à la 31e session du Conseil des droits de l'homme ;
  - Un communiqué oral à la 32e session du Conseil des droits de l'homme ;
  - Un exposé écrit et un communiqué oral à la 34e session du Conseil des droits de l'homme ;
  - Deux communiqués oraux à la 36e session du Conseil des droits de l'homme ;
  - Deux communiqués oraux et un exposé écrit à la 37e session du Conseil des droits de l'homme.
- L'institut a participé au Forum du Développement durable organisé à la 22e Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique (COP 22), du 7 au 18 novembre 2016 au Maroc.
- L'institut a participé comme ONG observatrice à la 24e Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique (COP 24) ayant lieu de 2 à 14 décembre 2018 en Pologne (Katowice). L'institut a organisé dans cette Conférence une réunion (12 décembre) et une exposition (de 3 à 7 décembre) où il a été présenté trois rapports sur « le développement durable en Iran (République islamique d'). », « les changements climatiques en Iran (République islamique d') » et « l'impact des sanctions sur

l'environnement et le climat de l'Iran (République islamique d') ». L'Institute a également diffusé sur la télévision en circuit fermé (TVCF) de cette conférence, une courte vidéo sur les changements climatiques et un documentaire sur la déforestation en Iran (République islamique d').

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

Grâce à son statut consultatif, l'institut Chant du Guépard dans le Désert a coopéré avec le Conseil économique et social (ECOSOC) ; l'institut devenant également en 2018 l'ONG observatrice à la conférence des Nations Unies sur les Changement Climatiques a coopéré durant la 24e Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique (COP 24).

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement/des objectifs de développement durable

L'Institut a contribué aux objectifs du Millénaire pour le développement en Iran (République islamique d') à travers l'éducation et la sensibilisation du public. À cet effet, l'Institut a travaillé sur les techniques les plus efficaces d'internet et des réseaux sociaux selon la culture locale de différentes régions. L'Institut a aussi observé la Journée mondiale de l'environnement, comme chaque année, le 5 juin. Elle a également commémoré la Journée mondiale de l'environnement en 2017 avec quelques ateliers de formation sur la désertification dans la ville de Tabas, en Iran (République Islamique d'), auquel une dizaine des membres de l'Institut ont participé. L'événement a été diffusé à travers les réseaux sociaux.

12. Comite Français pour l'Afrique du Sud

Statut consultatif spécial : 2007

Introduction

Le Comité Français pour l'Afrique du Sud a été fondé en 1997 pour informer sur les développements institutionnels, économiques et sociaux en Afrique du Sud depuis l'élection de Nelson Mandela en 1994. À cette fin, des conférences sont régulièrement organisées dans les locaux des assemblées parlementaires ou dans des lieux universitaires.

Objectifs

La connaissance des innovations qui ont eu lieu depuis 1994 en Afrique du Sud pour parvenir à la mise en place d'une transition démocratique est un des buts majeurs du Comité.

Lors des conférences et les débats organisés, le thème de la vérité et de la réconciliation est fréquemment illustré car il rejoint les objectifs de l'ONU depuis sa création en 1945.

Changements à signaler

Pas de changement à signaler.

Contribution à des activités des Nations Unies

Le Comité Français pour l'Afrique du Sud participe à des initiatives en vue d'honorer la mémoire de Dulcie September, représentante de l'ANC en France, organisation de libération reconnue par l'ONU, qui fut assassinée à Paris le 29 mars 1988. Par ailleurs, notre Comité estime que la lutte contre le racisme peut être menée

en étudiant l'origine humaine. Un colloque franco-sud-africain s'est tenu à Paris le 7 février 2015 sur le thème « L'Afrique du Sud, berceau de l'humanité ». Finalement, le Comité a contribué sur les thèmes de la liberté d'expression, de la transparence et des mouvements migratoires intercontinentaux en coopération avec le « Legal Ressources Centre » de l'Afrique du Sud.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

Le Comité Français pour l'Afrique du Sud a adressé le 16 novembre 2016 à l'occasion d'une exhibition photo durant la 55e session de la Commission du développement social une photographie illustrant l'engagement de la jeunesse sud-africaine pour la préservation de l'eau en milieu rural.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

Aucune information fournie.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement/des objectifs de développement durable

Notre Comité a préparé en 2018 un colloque sur le thème « Nelson Mandela, héritage et actualité ». Le but était de débattre notamment avec des élèves de lycée des idéaux portés par Nelson Mandela qui s'inscrivent dans les objectifs du Millénaire pour le développement.

13. Commission africaine des promoteurs de la santé et des droits de l'homme

Statut consultatif spécial : 1995

Introduction

La Commission africaine des promoteurs de la santé et des droits de l'homme est une organisation non gouvernementale (ONG) créée en avril 1989 à Brazzaville par des professionnels de la santé. Elle s'inscrit dans la perspective du développement durable de l'Afrique dans trois domaines : la lutte contre la pauvreté, la gestion et la préservation de l'environnement, et la bonne gouvernance.

Objectifs

- La lutte contre les maladies pandémiques, la violence politique à la restauration de la paix, de la violence politique.
- En tant qu'acteur terrain, l'ONG travaille sur une approche holistique et globale.

Changements à signaler

Pas de changement à signaler.

Contribution à des activités des Nations Unies

Aucune information fournie.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

- Du 1er au 13 juin 2015 : 104e session de la Conférence internationale du Travail. Réunion sur l'application des conventions et recommandations.

- Du 30 mai au 11 juin 2016 : 105e session de la Conférence internationale du Travail. Réunion sur le travail décent pour la paix et la sécurité.
- Du 5 au 11 juin 2017 :106e session de la Conférence internationale du Travail. Session sur les migrations de main d'œuvre.
- Du 28 mai au 8 juin 2018 : 107e session de la Conférence internationale du Travail. Session sur la violence et le harcèlement contre les femmes dans le monde du travail.
- 30e, 32e, 36e, 37e et 38e session du Conseil des droits de l'homme (CDH).
- Participation aux événements parallèles qui se sont tenus à Marrakech le 8 et 9 décembre 2018 liés à la Conférence intergouvernementale pour l'adoption d'un Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières qui a eu lieu le 10 et 11 décembre 2018.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

Aucune information fournie.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement/des objectifs de développement durable

Aucune information fournie.

14. Conseil de jeunesse pluriculturelle (COJEP)

Statut consultatif spécial : 2007

Introduction

Le Conseil de jeunesse pluriculturelle (COJEP), dont le siège se trouve à Strasbourg et des bureaux se trouvent dans 14 pays européens, est une organisation non gouvernementale. COJEP est une institution qui dirige des travaux sur les droits de l'Homme, la démocratie, le racisme et la lutte contre la discrimination, mais aussi dans la relation interculturelle, la vie commune et la citoyenneté.

Objectifs

COJEP représente un mouvement populaire qui organise des activités sur la participation démocratique, la citoyenneté, la participation des immigrés dans les réunions du Congrès et la participation aux activités du gouvernement local. Notre organisation a su multiplier les partenariats et les collaborations avec les institutions européennes telles que le Conseil de l'Europe, l'Organisation des Nations Unies, l'UNESCO, l'OSCE et l'Agence européenne des droits fondamentaux. COJEP participe ainsi activement aux évènements de ces institutions et a organisé parallèlement des conférences, des expositions et autres projets en lien avec ces ambitions et objectifs. Les crises qui ont secoué nos sociétés en 2018 ont relancé le débat sur l'accès aux droits, à l'égalité et à la justice.

Changements à signaler

Durant le mois de janvier 2018, COJEP a été enregistré dans le registre de transparence, appelé aussi registre des lobbies ou registre des lobbyistes. Le Parlement européen et la Commission européenne se sont engagés à faire preuve de transparence en ce qui concerne les groupes et organisations avec lesquels ils interagissent.

Contribution à des activités des Nations Unies

- Notre ONG, le conseil pour la jeunesse pluriculturelle organise des conférences sur le sujet du multiculturalisme et du vivre ensemble en Europe dans les institutions européennes. Nos intervenants sont des professionnels et des activistes reconnus. Nous avons déjà eu un panel à l'UNESCO le 14 mai 2018. Nos conférences sont diffusées en direct sur les réseaux sociaux.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

- COJEP International a participé à la 37e session du Conseil des droits de l'homme. Le mardi 20 mars 2018, à midi, COJEP International a participé au débat général pour dénoncer avec force les violations des droits de l'homme en Palestine. À 17 h 30, COJEP a décidé de faire une intervention orale afin d'exposer et de dénoncer le racisme et de la xénophobie et principalement la montée des actes islamophobes à l'encontre des femmes voilées.
- Pour COJEP, la gestion des migrations présente un des défis les plus urgents et sérieux et la coopération internationale des gouvernements joue un rôle crucial que nous suivons de près. En tant qu'ONG, COJEP a organisé à Marrakech du 8 au 13 décembre 2018 pendant la Conférence intergouvernementale pour adopter le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières, une conférence sur le respect des droits de l'homme dans les règlements européens de la migration.
- Durant la 39e session du Conseil des droits de l'homme à Genève (10-28 septembre 2018). COJEP a prise de parole pour dénoncer les violations des droits de l'homme en Palestine et au Yémen.
- COJEP a participé à la 67e Conférence du Département de l'information des Nations Unies (DPI) et des organisations non gouvernementales (ONG). La 67e conférence des ONG à New York a réuni 2 000 personnes, issues des ONG du monde entier. Ce fut une occasion unique pour trouver de nouveaux partenaires à nos projets.
- 37e session du Conseil des droits de l'homme à Genève du 26 février-23 mars 2018 sur les conséquences du terrorisme sur la stabilité des pays en Europe.
- 39e session du conseil des droits de l'Homme à Genève du 10 au 28 septembre 2018 au sujet du multiculturalisme et du vivre ensemble en Europe.
- Organisation d'un événement en parallèle pendant la Commission du développement social à New York en février 2018 sur le potentiel éco de l'Afrique.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

Aucune information fournie.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement/des objectifs de développement durable

Notre ONG s'est engagée auprès de l'association des villages de Toulele en République de Guinée pour mettre en place des puits et des sanitaires écologiques dans les villages situés à plus de 500 km de la capitale. Nous en sommes à l'étape de prospection et de réflexion, soyez nombreux à nous soutenir ! Conscient que l'accès aux droits et à la dignité passe d'abord par un accès aux infrastructures de base, nous souhaitons ainsi apporter notre contribution à l'objectif du développement durable 6 du programme de développement durable à l'horizon 2030 (Programme 2030).

15. Coordination Immigrés du Sud du Monde/C.I.S.M.-Vénétie

Statut consultatif spécial : 1999

Introduction

Notre Organisation non gouvernementale (ONG) dénommée Coordination des Immigrés du Sud du Monde (CISM-Vénétie) est une association pour la protection des immigrés venant d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine et qui habite en Italie, principalement dans la région de la Vénétie. À l'association, adhèrent également les immigrés de l'Europe de l'est, d'autres minorités, ainsi que les Italiens et Européens, qui non seulement désirent agir positivement contre toutes les politiques discriminatoires et tous autres actes et tendances poussant à développer l'exclusion et la discrimination institutionnelles voire raciale et sociale.

Objectifs

La C.I.S.M.-Vénétie, est une association non violente, démocratique, autonome, multiculturelle et multiethnique, engagée pour la sensibilisation sur l'ensemble du territoire italien, sur le thème de la paix dans le monde, en collaboration avec des écoles, des instituts, des Universités et autres Organismes ayant les mêmes buts. La CISM a pour mission de faciliter l'intégration des immigrés dans la vie politique, sociale et économique de l'Italie.

Changements à signaler

Pas de changement à signaler.

Contribution à des activités des Nations Unies

« Affaire Laurent Gabaroum » est un cas inédit de discrimination raciale en France soutenu par la « Coordination des immigrés du Sud du Monde/C.I.S.M.-Vénétie ». En effet, le 8 décembre 2018, à l'occasion des célébrations du 70e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme adoptée par l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies le 10 décembre 1948, et à l'approche de Noël, Laurent Gabaroum a décidé de s'engager dans une action pacifique inédite : faire une grève de la faim, Place Saint-Pierre, citée du Vatican, pour créer une onde de choc planétaire et contraindre l'Alliance Renault-Nissan-Mitsubishi, auteure des pratiques racistes sanctionnées par l'ONU, à mettre immédiatement en œuvre l'application de la décision du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale conformément aux dispositions de la résolution 60/147 du 16 décembre 2005 de l'Assemblée générale de l'ONU. La C.I.S.M. – Vénétie, avec le concours de son Président et de ses membres ont apporté, à sa demande expresse, un soutien puissant et actif à Laurent Gabaroum en l'accompagnant dans ses différentes péripéties vaticanes pour populariser son combat et pour faire respecter la décision du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

- Notre ONG a participé à la 28e et 29e session du Conseil des droits de l'homme, tenue respectivement du 2 mars au 25 mars 2015 et du 15 juin au 3 juillet 2015.
- Pour l'année 2016, la représentation de CISM-Vénétie a participé à la 32e et 33e session du Conseil des droits de l'homme tenus respectivement du 13 juin 2016 au 1er juillet 2016 et du 13 septembre 2016 au 30 septembre 2016.
- Au titre de l'année 2018, deux sessions ordinaires ont vu la participation de la représentation du CISM-Vénétie aux 37e et 38e sessions ordinaires du Conseil

des droits de l'homme tenus respectivement du 26 février 2018 au 23 mars 2018 et du 18 juin 2018 au 6 juillet 2018.

- La liste de la participation du CISM Vénétie reste bien entendu non exhaustive.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

Aucune information fournie.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement/des objectifs de développement durable

Le CISM-Vénétie a concentré ses travaux sur la sauvegarde des droits des immigrés dans la Région de la Vénétie durant la période 2015-2018.